

**RÉSOLUTION TRANSMISE POUR INFORMATION****R: 03-CDR-241209**

*« Que le CDR accepte le moratoire sur l'application des suspensions en vertu du règlement 8.11.6 à l'hiver 2025 pour les étudiants ayant une moyenne entre 1.75 et 1.99 et ceci pour une seule session. »*